plaisance la *Lydia* quatre ouvriers qui avaient travaillé pendant quelques jours à l'agrandissement des parcs.

Un ami de M. Legim l'avait vivement dissuadé de prendre la mer avec ses ouvriers, alors que le vent soufflait fortement du nord-ouest: M. Legim ne voulut rien entendre et s'aventura quand même sur les flots avec sa frêle embarcation. « Dans deux heures nous rentrons, » dit-il en partant.

Or, voilà cinq jours que son épouse et ses six enfants passent dans une inquiétude compréhensible sans l'avoir revu. Sans doute la *Lydia* n'aura pu lutter contre la mer en fureur, et les cinq personnes qui la montaient auront trouvé la mort dans les flots, car on a découvert sur le rivage de Middelkerke une casquette ayant appartenu, dit-on, à un des ouvriers qui accompagnaient M. David Legim: celui-ci laisse une épouse éplorée et six enfants en bas âge. Un des ouvriers n'était marié que depuis trois mois, un autre est père d'un enfant, et les deux autres laissent dans la misère leur pauvre mère dont ils étaient les seuls soutiens.

On croit à Nieuport que les ouvriers auront été surpris par le mal de mer et mis dans l'impossibilité d'aider M. Legim dans les différents mouvements de voiles que nécessitaient les coups de vent.

*P. S.* — Trois cadavres viennent d'être retrouvés. Ce sont ceux du malheureux David Legim et de deux de ses ouvriers.

**Un enfant dévoré par une truie.** — Un horrible malheur vient de frapper une brave famille de cultivateurs habitant le village de Villers-l'Evêque. Les époux X... avaient un jeune enfant de deux mois, un adorable bébé qui faisait toute leur joie.

Samedi dans la matinée, l'enfant étant au berceau, la mère s'était absentée pour se rendre au voisinage. Malheureusement elle avait laissé sa porte entr'ouverte.

Dans nos villages, les porcs courent les chemins. Une truie qui a des petits vint à passer; attirée par les cris de l'enfant, l'immonde animal pénétra dans la chambre, arracha l'innocente créature de son berceau et la transporta dans une prairie voisine. Là, elle traîna l'enfant par ses langes, *jusqu'à ce qu'il fût complètement nu*, arracha un des petits bras, lui ouvrit le ventre et dévora les entrailles!

Une femme apercevant l'animal dévorant un objet informe crut qu'il mangeait un de ses petits. S'en étant approchée, qu'elle ne fut pas sa stupéfaction en reconnaissant les débris du corps d'un enfant! La femme a dû engager la lutte contre la truie et la frapper des formidables coups de sabots pour lui faire lâcher prise.

On comprend quel a été le désespoir des parents quand on leur a rapporté les débris informes du pauvre bébé.

**Les escroqueries du prince Charles de Looz Corswarem.** — C'est M. Vanden Dale, de St-Josse-ten-Noode, qui a fait arrêter le prince de Looz à Gand. M. Vanden Dale est rentier et non agent de change, comme on l'a dit par erreur. Il était de passage à Gand lorsqu'il rencontra Charles de Looz aux abords de la gare. M. Vanden Dale s'attacha immédiatement aux pas de son débiteur et apprit qu'il allait dîner à l'*Hôtel de la Paix*. Aussitôt, il signala le fait à M. Clément, commissaire de police, et on sait le reste. Le prince, à qui l'on avait passé les menottes, demanda que l'on fût humain vis-à-vis de lui. Il lui fut répondu qu'il n'avait pas été humain vis-à-vis de ses nombreuses victimes, et on le mena au bureau de police sans ménagement. Cela se passait à huit heures et demie du matin.

Le secrétaire de Charles de Looz, *qui se faisait appeler* Ponsomby, avait été laissé en liberté. M. Vanden Dale, bien avisé, se dit qu'il ne serait pas inutile de surveiller les faits et gestes de cet individu. Il le vit emporter une sacoche et se diriger vers la gare. Ponsomby prit un coupon pour Bruxelles et monta dans le train en partance à 9 h. 30; M. Vanden Dale en fit autant. Arrivé à la gare du Nord de Bruxelles, M. Vanden Dale vit que Ponsomby remettait la sacoche *au dépôt de bagages* de la station. Naturellement le parquet fut prévenu aussitôt. Le lendemain matin, la sacoche était saisie par ordre de M. le juge d'instruction Wellens: elle contient, paraît-il, des papiers de la plus haute importance.

Quelques heures après, le soi-disant Ponsomby, dont la complicité paraissait certaine, était arrêté à Gand. Il sera curieux d'établir quel rôle a joué ce personnage dans l'*odyssée du prince*. On connaît actuellement son identité véritable. L'ex-secrétaire de Charles de Looz s'appelle en réalité Dalrymple; il est né à Islington, près de Londres, en 1872; sa mère était une Ponsomby. Dalrymple voyageait avec le prince depuis 1893, tantôt comme secrétaire, tantôt comme valet de chambre. Les manœuvres commencées à Nice et dont le dénouement a eu lieu à Londres, ont été combinées avec le prince par ce secrétaire finassier, habile metteur en scène, et passé maître dans l'art de confectionner des pièces fausses. En 1893, Dalrymple avait été condamné à Londres pour émission de faux chèques.

*Le complice du prince est toujours à la prison de Gand.* Il sera jugé dans cette ville du chef de port de faux nom. M. le juge d'instruction Wellens a passé toute cette semaine à compulser les nombreux papiers saisis dans les malles du prince, et spécialement les papiers de la sacoche. On vient, pour autant que c'est possible au début d'une instruction aussi compliquée, de dresser un premier état des sommes soustraites par le prince.

L'importance de la créance Vanden Dale a été exagérée; cette créance est exactement de 82,500 francs. A Mme Dresselaers, négociante, rue de Flandre, le prince doit 10,300 francs (*outre la dette de 10,000 francs de Mme Leroy qu'il a pris à sa charge*); à M. le docteur Vuye, rue des Hirondelles, 40,000 francs; à M. Turin, rue Wiertz, 25,000 francs; à Mlle Huguenet, négociante, rue de l'Ecuyer, 24,000 francs; à M. Lemaye, pharmacien, boulevard de la Senne, 8,000 fr.; à Mme Brugman, à Renaix, 10,000 fr.; à Mme Leroy, 10,000 fr.; à M. Willems, avocat à Gand, 8,000 fr.; à Mlle Bauwens, à Gand, 8,000 fr.; à M. Declercq, marchand de toiles, à Gand, 20,000 fr. Il faut ajouter à ces sommes environ 35,600 fr., représentant l'ensemble d'autres créances belges. Enfin, Mme Siegkely, de Gand, est inscrite comme créancière pour 15,000 francs, montant de commissions que le prince lui avait promises.

En ces derniers temps, alors qu'il se trouvait à Gand, le noble aventurier a fait encore, avec la complicité du prétendu Ponsomby, un certain nombre de dupes; le total des sommes soustraites durant ce séjour est évalué à 10,000 francs environ. Complètement démoralisés, Charles de Looz et son secrétaire étaient à bout d'expédients, quand la police est venue se mêler de leurs affaires. Le soir même où le prince a été arrêté, ils *allaient partir pour Anvers*. Leurs bagages — *six colis* — étaient déjà descendus dans la cour de l'*Hôtel de Londres* où ils avaient logé. Leur note d'hôtel était soldée et leur départ devait s'effectuer à 9 h. 30.

Les escroqueries qui paraissent les plus caractérisées, à ce moment, sont celles commises à l'égard de M. Vanden Dale, de St-Josse-ten-Noode, de M. le docteur Vuye, de Bruxelles, de Mme Brugman, de Renaix, et de Mlle Bauwens, de Gand. *Quant à présent*, M. le juge d'instruction Wellens ne s'occupe pas des faits accomplis en France. Mais comme l'extradition n'est pas possible, le prince étant Belge — il est probable que par voie de « dénonciation » la justice française communique à la Belgique le dossier qu'elle possède.

Les escroqueries commises outre-Quiévrain s'élèvent, dit-on, à environ 200,000 francs. Voici les chiffres que nous possédons: M. Boutin, rue d'Edimbourg, 12, à Paris, en est pour 45,000 francs; Mme Julien, rue Denoyers, à Paris, pour 40,000 francs; Mme Gedalge, la lingère qui a *présenté le prince à Mme Julien et qui habite actuellement* 21, rue Beaurepaire, pour 30,000 francs; un bijoutier de Nice, pour 18,000 francs. (C'est sur la plainte de ce bijoutier que Charles de Looz a été condamné par défaut à cinq ans de prison l'année dernière).

Parmi les autres créanciers français du prince, on cite M. Théodore Brizevin, 88, rue des Italiens; à Paris, et M. Billebrand, 21, rue de Constantinople à Paris.

**Incendie à Verviers.** — La nuit dernière un violent incendie a éclaté dans les établissements de MM. Donken frères, entre la rue Saint-Remacle et la place Sommeleville.

On ignore la cause du sinistre. C'est vers deux heures du *matin que l'on a aperçu les premières lueurs*. L'élément destructeur s'est propagé avec une rapidité effrayante. L'alarme a immédiatement été donnée et les pompiers sont arrivés de suite sur les lieux avec tout le matériel.

Après un travail opiniâtre de trois heures, ils sont parvenus à éteindre le foyer et à préserver la filature.

Le magasin d'étoffes qui contenait en ce moment beaucoup *de marchandises, ainsi que la tonderie, le séchoir* et le bureau à échantillons sont devenus la proie des flammes; les collections d'échantillons sont anéanties; une véranda adossée à un mur joignant est très endommagée.

Les murailles qui restent sont crevassées et menacent ruine; partout on voit pêle-mêle des pièces d'étoffes, des balles de laine à moitié carbonisées.

*Les ouvriers qui étaient occupés dans les lieux incendiés* seront, paraît-il, employés à une autre partie de l'établissement.

Les dégâts, assez importants, sont couverts par différentes assurances.

**Thuin.** — *Les candidatures pour l'élection du 12 mai.* — M. le commissaire de l'arrondissement de Thuin a reçu quatre candidatures régulièrement présentées et signées par cinquante électeurs à la Chambre. Ce sont: 1° M. Charles Bailly, industriel à Morlanwelz, pour les conservateurs; 2° M. Louis Canon, ingénieur à Mons, pour les « libéraux »; 3° M. *Jules Lekeu, ex-maître d'études*, pour les socialistes, et 4° M. Haye, métayer à Erquelines, pour les « anticoncentrationnels ».

Vendredi a eu lieu le tirage au sort pour la place que les candidats auront sur le bulletin de vote. Ce tirage au sort a donné le résultat suivant: 1. Canon; 2. Haye; 3. Bailly; 4. Lekeu.

— **Menin.** — *Les conférences sur l'apiculture.* — C'est dimanche prochain 12 mai qui s'ouvrira la série de conférences sur l'apiculture, donnée cette année par M. Jules Burvenich fils, de Gand. Cette première causerie aura lieu dans la salle des séances du Conseil communal.

— *Un pédicure roubaisien.* — La police a saisi, samedi dans la matinée, le matériel et les produits pharmaceutiques d'un soi-disant pédicure roubaisien, François Beckman, demeurant 264, rue de l'Alma.

Cette façon de soulager l'humanité est en effet absolument prohibée en Belgique.

**Tournai.** — *Monument érigé en mémoire des soldats français morts sous les murs d'Anvers en 1832.* — A l'occasion de l'édification de ce monument, une grande fête musicale sera donnée le 30 juin prochain à Tournai.

On nous apprend que la *Grande-Harmonie* de Roubaix doit prêter son concours à cette solennité. A son arrivée à Tournai, la *Grande-Harmonie* sera reçue officiellement à l'Hôtel-de-Ville par la municipalité.

A 4 heures, au Parc, concert par les sociétés participant à cette fête. A l'issue du concert aura lieu le lancement d'un gigantesque ballon: « le Monument Français, » cubant 1100 mètres, monté par l'aéronaute Toutet.

*Le roman du jour.* — On nous informe que les seules pharmacies qui resteront ouvertes le dimanche 5 mai seront celles de MM. Brame, rue de Cologne, 42; Duquesne, rue du Pont, 49; Mombel, rue des Clarisses, 12, et Tournay, Grand'Place, 30.

— *Le mouvement de l'état-civil* de la ville de Tournai pendant le mois d'avril 1895 se décompose ainsi: Naissances du sexe masculin, 24; id. féminin, 24; total: 66. — Décès du sexe masculin, 38; id. féminin, 28; total: 66. — Excédant des décès sur les naissances, 0. — Mariages, 19. — *Divorce, 0.*

## CHOSES ET AUTRES

Au restaurant:

Le client, après avoir consulté le menu du jour:

— Comment garçon, omelette de deux œufs, 0 fr. 60, et deux œufs à la coque 0 fr. 75! Expliquez-moi cela?

— *Oh! Monsieur, c'est bien simple: pour les œufs à* la coque, on ne peut employer que des œufs frais.

* * *

LE MAITRE. — Quel est le pluriel d'enfant?

L'ELÈVE. — Jumeaux, m'sieu.

## BIBLIOGRAPHIE

**Journal de la Jeunesse.** — Sommaire de la 1169e livraison (4 mai 1895). — TEXTE: Ysabel, par Mme la comtesse de Houdetot. — La Sorbonne, par Alexis Lemaistre. — Seule, par le commandant Stany. — La force d'une balane. — *Le repordeur des montagnes*, par Jules Lune, par Daniel Bellet. — Chaque numéro, 40 centimes.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

**Le Courrier de la Presse**, 21, boulevard Montmartre, 21, Paris, fondé en 1880. Directeur: A. *Gallois*, fournit coupures de journaux et de revues, sur tous sujets et personnalités. — Téléphone n° 101.50. — Ascenceur. — Le « Courrier de la Presse » lit 6.000 journaux par jour.

Tarif: 0 fr. 30 par coupure; tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité. Par 100 coupures, 25 fr.; par 250, 55 fr.; par 500, 105 fr.; par 1000, 200 fr. — Tous les ordres sont valables jusqu'à avis contraire. 39244

Dans son numéro du 1er mai, **La Quinzaine** publie: Les Schismes orientaux, par l'abbé Duchesne, de l'Institut de France; une étude très fouillée sur l'évolution de Paul Bourget, par Félicien Pascal; un beau portrait de Léon de la Sicotière, par Gustave Le Vavasseur; de judicieuses et fines remarques sur l'Armature de Paul Hervieu, par Joseph Germain-Lacour; Les Souvenirs d'une Vieille Fille, traduction par H. Mazel d'un chef-d'œuvre italien. Dans le même numéro: Le Mouvement Social, baron J. Angot des Rotours; Livres et Idées, Georges Fonsegrive; La Nécrose phosphorée, docteur J. Arnaud; Chronique Scientifique: L'Argon, G. Vitoux; Chronique Musicale: La Vivandière, H. Eymieu; Sous les Galons, roman; Calvaires bretons, poésie, par Remy Saint-Maurice. — *Un numéro spécimen* est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Abonnement. — France: Un an, 24 fr.; six mois, 14 francs; trois mois, 8 fr. Etranger (Union postale): Un an, 28 fr.; six mois, 16 fr.; trois mois, 9 fr. — Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques: 20 fr. — Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. — Les abonnements, ainsi que les mandats ou valeurs, sont reçus par l'administrateur de *La Quinzaine*, 62, rue de Miromesnil, Paris; ou par le directeur de l'Imprimerie de l'Œuvre Expiatoire, à *La Chapelle-Montligeon (Orne)*. On s'abonne également sans frais dans les Bureaux de Poste. — Prix de la livraison: 1 fr. 50. — Pour les annonces, s'adresser à l'Agence Parisienne de Publicité, 7, rue Joquelet, Paris. 40079d.

**Argus de la Presse** fondé en 1879. — Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait *nommé*, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, *a qui il* lui adresse les articles, tous les journaux du monde, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

HECTOR MALOT (Zite, p. 70 et 323).

*L'Argus de la Presse* fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

*L'Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 155, rue Montmartre, Paris. — Téléphone. — L'*Argus* lit 5,000 journaux par jour. 38872

**Sténographie Duployé.** — Le journal « le Grand Sténographe » fondé en 1879, publié en sténographie-Duployé dans le format des plus grands journaux politiques, vient de faire paraître un numéro spécial, numéro méthode, qui publie à sa quatrième page, un cours de sténographie-Duployé sur un plan tout nouveau et si simple que des enfants peuvent, après une heure d'étude, lire ce journal comme tout autre et écrire en sténographie. Ce numéro qui se vend un franc sera envoyé gratuitement et franco à toute personne qui en fera la demande à M. Leon Petit, 7e Gérant, 166, rue Lafayette, Paris. Il est réservé une prime spéciale aux personnes qui formuleront leur demande en sténographie-Dupuyé, ces personnes, si elles le désirent, auront leurs noms inscrits dans l'Annuaire des Sténographes, et cela gratuitement. Ajoutons que près de 500 conseils municipaux ont honoré cette publication de leur souscription en faveur des bibliothèques communales.

Les professeurs du comité se tiennent à la disposition de MM. les maires, qui désireraient que l'exposé de la sténographie française Duployé fût fait, sur place, dans leur commune. A cet effet le journal déléguera sur demande un de ses correspondants de canton. Les frais sont à la charge du journal.

Voilà de la bonne vulgarisation à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir. Nous ne pouvons que féliciter de ses efforts et de constants sacrifices la *Société des Amis de l'Instruction*, qui est l'instigatrice de ce mouvement.

**ETAT-CIVIL.** — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du samedi 4 mai.* — Palmyre Desmettre, rue Cugnot 8. — Léon Jabour, rue Pellart 14. — Emile Deverdt, rue Gambetta 61. — Mons. — Jean Bettens, rue de la Barbe d'Or. — Léon Morelle, contour St-Martin 5. — Marie Vanzele, Hôtel-Dieu. — *Mariages.* — Alphonse Vermeulen, mécanicien, 24 ans, rue Perrot 48 et Marie Wienaer, ménagère, 18 ans, rue Rollin. — Edouard Degeldere, peigneron, 25 ans, rue Turgot 29 et Jeanne Bodart, bobineuse, 25 ans, rue Philippe-le-Bon 11. — Jules Batteau, employé de commerce, 28 ans, boulevard de Strasbourg 85 et Angèle Devenne, tailleuse, 23 ans, rue Perrot 13. — Wilhelm Breuer, *rattacheur, 25 ans, rue du Fort 68* et Marie Kessels, soigneuse, 18 ans, rue Maleshérbes 1. — Cyril Romans, graisseur, 25 ans, rue de Mons 10 et Marie Voignemont, 24 ans, rue *Dampierre 5*. — *Gaston Thiry, conducteur de travaux*, 25 ans, rue du Fontenoy 83 bis et Clémence Desmettre, sans profession, 24 ans, rue Fresnoy 74. — Alexandre Vergaert, peintre, 19 ans, rue de Lannoy 71 et Marie Ruimentier, sans profession, 29 ans, rue de St-Quentin 25. — Amand Baete, garçon de recettes, 25 ans, rue Jacquart, fort Masure 8 et Marie Lenfant, soigneuse, 21 ans, rue de Toulouse 43. — *Déclarations de décès.* — Louis Castelain, 73 ans, rue St-Jean. — Adelaïde Lecocq, 60 ans, rue Marengo 2. — Marie Delattre, 61 ans, rue de Lannoy 431. — Pierre Detrain, 52 ans, rue du Tilleul, cour St-Joseph 15. — Clémence De Roeck, 9 mois, rue de la Limite 17.

*CROIX.* — *Déclarations de naissances du 22 au 28 avril.* — Victor Doyen, rue Paul Bert. — Albert Picavet, rue d'Hem. — Alexandre De Ronne, à la Ruelle. — Léonie Beausire, rue des Ogiers. — Amélie Noyez, Grande-Rue. — Berthe Rouzeeuw, rue de Bapaume. — Germaine Blanckaert, rue du Petit Boutique. — Lucien Dubourg, rue de la Gare. — *Mariages.* — Hector Knockaert, 21 ans, fleur et Angèle Allain, 21 ans, épluchesse. — Augustin Desseaux, 26 ans, sans profession et Céline Dupir, 23 ans, sans profession. — Edouard Delhay, 31 ans, brodeur et Hermance Marlière, 19 ans, journalière. — *Déclarations de décès.* — Marie Gevaert, 8 mois, rue d'Arcole. — Jean Martin, 44 ans, veuf, rue de la Station. — Henriette Devyst, 3 ans, rue de Bapaume.

*LYS-LEZ-LANNOY.* — *Déclarations de naissances du 4 au 28 avril.* — Auguste Delerues, rue Fresnoy. — Albert Deschamps quartier de la Cité. — Sylvie Delmeren, rue du Pavé. — Germaine Boisseaert, rue du Pavé. — Albert Marquette, rue du Bois. — Clémence Souris, rue du Pavé. — Marie Vanhuyberghe, rue du Pavé. — Siméon Dubus, rue du Bois. — Edouard Crayneet, rue du Bois. — Charles Monniez, rue du Bois. — Albert Monnier, rue du Pavé. — Marthe Goemans, rue du Pavé. — *Publications de mariage.* — Pierre Lefebvre, 28 ans, cordonnier à Lys et Clara Joveneaux, 28 ans, tisserande à Leers. — Jean-Baptiste Chassereau, 27 ans, comptable à Lys et Héloïse Versluys, 26 ans, sans profession à Hem. — *Mariages.* — Léopold *Prudhomme, 18 ans, peigneur à Lannoy* et Fidéline Notte 29 ans, journalière à Lys. — Emile Nuttin, 29 ans, journalier à Leers et Céline Delghust, 30 ans, journalière à Lys. — Ferdinand Lemaire, 25 ans, tisserand à Lys et Ostelle Zninwort, 24 ans, bobineuse à Hem. — Georges Zuinwort, 26 ans, tisserand à Hem et Virginie Lefebvre, 23 ans, journalière à Lys. — Louis Thubert, 29 ans, dévideur et Domitilde Chapitre, 22 ans, dévideuse tous deux à Lys. — Gentil Van Overmeire, 36 ans, tailleur à Roubaix et Rosalie Hoornaert, 34 ans, servante à Lys. — *Déclarations de décès.* — Marie Lemaire, 11 mois, rue du Pavé. — Gilberte Clarise, 10 mois, rue du Bois. — Louis Delgrange, 48 ans, cultivateur rue Fresnoy. — Amédée Spitaels, 40 ans, peigneur de lin, rue Fresnoy. — Palmyre Delnestre, 28 ans ménagère, rue du Bois. — Désiré Delreux, 47 ans, peigneur, rue du Colisée. — Louis Dehaut, 76 ans, Champ de Mars. — Catteau, présenté sans vie.

*LANNOY.* — *Déclarations de naissances du mois d'avril.* — Marie Duquesnoy, rue de Tournai. — François Descamps, rue Royale. — Louis Martinache, rue des Remparts. — Madeleine Vandecasteele, rue des Remparts. — *Mariages.* — Joseph Degand, 23 ans, tisserand et Céline Leclercq, 23 ans, ménagère. — Louis Deledicque, 26 ans, tisserand et Eugénie Deregnaucourt, 25 ans, journalière. — *Déclarations de décès.* — Camille Descamps, 1 mois, rue César-Parent. — Ferdinand François, 3 mois, rue Royale. — Louis Descamps, 1 mois, rue César Parent.

*TOURCOING.* — *Déclarations de naissances du samedi 4 mai.* — Fernand Catteau, rue des Coulons. — Maurice Bonte, rue de Lille. — Albert Jasson, Croix-Rouge. — Gabrielle Florin, rue du Clinquet. — Emile Vandewalle, rue de la Croix-Rouge. — *Publications de mariages.* — Henri Moubax, 32 ans, domestique et Céline Timmerman, 23 ans, journalière. — Désiré Gruyer, 28 ans, *menuisier et Marie Liétaer, 27 ans, repasseuse.* — Telesfore Hecq, 49 ans, marbrier et Marie Verbeken, 35 ans, ménagère. — Eugène Declem, 24 ans, tailleur et Flora Bouche, 20 ans, doubleuse. — Alexandre Largillier, 26 ans, mouleur en fer et Germaine Hoogstoel, 22 ans soigneuse. Etienne Verbrugge, 25 ans, maraîcher et Marie Delrue, 22 ans, sans profession. — Ernest Méresse, 27 ans, serrurier et Euline Cottenier, 22 ans, sans profession. — Denis Dathoit, 21 ans, marchand boulanger et Céline Debouvrie, 35 ans, sans profession. — Edouard Clabaut, 32 ans, tisserand et Blanche Landrieux, 20 ans, tailleuse. — Casimir Dussart, 25 ans, marchand de charbon et Eugénie Flipo, 25 ans, ménagère. — Camille Playelle, tein turier et Pulchérie Bouche, dévideuse. — Charles Beuschar, 24 ans, garroteur et Hélène Spebrouck, 25 ans, dévideuse. — Jean Lefebvre, 27 ans, rattheur et Angélique Haeberlé, 22 ans, 30 ans soigneuse. — Henri Dheedene, 26 ans, tisserand et Marie Brutin, 26 ans, bobineuse. — Alphonse Catoni, 22 ans, tailleur et Marie Desurmont, 21 ans, moulineuse. — Ferdinand Dupont, 19 ans, rattacheur et Marie Montagne, 18 ans, dévideuse. — Camille Soenen, 23 ans, *ouvrier agricole et Clémence Robin*, 24 ans, servante. — Jules Desurmont, 35 ans, magasinier et Marie Brunard, 30 ans, ménagère. — Charles Deprotère, 21 ans, peigneur et Malvina Mercier, 18 ans, peigneuse. — Jean-Baptiste Chombeau, 35 ans, tisserand et Maria Hornez, 27 ans, retordeuse. — *Mariages.* — Edmond Pouparert, 29 ans, ébéniste, et Silvie Valcke, 24 ans, sans profession. — Charles Gheyssens, 27 ans, trieur et Marie Dragon, 19 ans, repasseuse. — Polydore Watteyne, 29 ans, cordonnier et Eudoxie Dejonghe, 28 ans, servante. — Louis Delbecque, 23 ans, rattacheur et Julie Desmarchelier, 23 ans, rattacheuse. — Charles Dewez, 24 ans, tisserand et Sidonie Ackou, 19 ans, servante. — Jules Husse, 27 ans, cordonnier et Julienne Cattoire, 25 ans, tailleuse. — Henri Vanneste, 25 ans, journalier et Léontine Ovaert, 24 ans, journalière. — Charles Flipo, 34 ans, rattacheur et Sophie Vandeghem, 28 ans, tricoteuse. — Fernand Decorte, 24 ans, employé et Valentine Dehuleux, 26 ans, sans profession. — *Déclarations de décès.* — Louis Courouble, 1 an 9 mois, rue de la Marlière. — Germaine Delbecq, 18 ans 9 mois, bobineuse, rue du Clinquet 64. — Jean-Baptiste Créton, 64 ans 8 mois, chauffeur, rue du Moulin-Fagot 2. — Jean-Baptiste Hubaut, 86 ans 10 mois, sans profession, rue du Chêne-Houpline 99.

*MOUSCRON.* — *Déclarations de naissances du 21 au 27 avril.* — Léa Jacquart, rue de Tourcoing. — Arthur Catteaux, Bas-Voisinage. — Adolphe Parmentier, Dragon. — Jules Van Marck, cité Saffre. — Achille Valcke, rue du Gaz. — Irma Hoornaert, Mont-à-Leux. — Julien Pauwels, Risquons-Tout. — Ernest Huys, Haut-Judas. — Clotaire Voet, Phénix. — Jérôme Decuyper, Risquons-Tout. — Madeleine Vandendriessche, Risquons-Tout. — Albert Grimonprez, Phénix. — Albertine Soens, rue de la Station. — *Mariages.* — Victor Van Overtveldt, 26 ans, ouvrier de fabrique et Marie Bekaert, 25 ans, servante. — Edouard De Ruyck, 32 ans, ouvrier teinturier et Rosalie Janssens, 38 ans journalière. — Théophile Lambert, 36 ans, commis aux écritures et Léonie Van Renterghem, 24 ans, sans profession. — Arthur Willynck, 25 ans, employé de commerce et Elodie Delabarre, 22 ans, ouvrière. — Jean-Louis Phalempin, cultivateur et Rachel Wopa, 27 ans, sans profession. — Pierre Loridan, 33 ans, boulanger et Elise Copenol, 24 ans, *cultivatrice*. — Edmond Kestemont, 37 ans, rempailleur et Marie Noteboom, 3 ans, sentier des Moulins. — Marie Van Marcke 28 ans, sans profession, rue du Château, Hopital. — Polydore Charles, 43 ans, employé de commerce, rue de la Station. — Ernest Derie, 2 mois, Couët. — Charles Vandeghem, 21 ans, voyageur de commerce, place de la Station. — Georgine Secomber, 6 mois, *cour Costerman*. — Jules Vandeplasse, 25 ans, rattacheur, Risquons-Tout. — Amédée Bacler, 72 ans, sans profession, Mont-à-Leux. — Silvie Renard, 69 ans, cultivatrice, Saint-Achaire.

*RONCQ.* — *Déclarations de naissances du 20 au 30 avril.* — Lakier Joseph, rue de la Latte. — Haquette Marthe, rue de Billemont. — Dehulla Julien, hameau du Blanc-Four. — Six Sophie, sentier de Neuville. — Brouck Marie, hameau du Blanc-Four. — Batteur Marcel, la Vallée. — Cousinne Jeanne, rue des Thâts-Hauts. — *Mariages.* — Jeant, — *Déclarations de décès.* — Dhallinin Marguerite, 23 ans, rue de Billemont. — Ghesquier Pauline, 13 mois, à la Viscourt.

## COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Une belle partie aura lieu aujourd'hui dimanche, à quatre heures et demie, chez M. A. Castel, rue Nain 52, concurrence d'Abondance de la rue de Mouveaux. 2 de 3 mort pour 50 francs avec paires de plaisir à 5 francs.

— Lundi, 6 mai, au Maréchal de Coyghem, 2|3 mort pour 30 francs, paires de plaisir à 3 francs contre les Amis réunis d'Herseaux. Un battu de paires. Entrée 30 centimes.

— Dimanche 5 mai, rendage de la partie Paul Mathon chez Oscar Savary, 31 rue du Tilleul, Roubaix. Mise au parc à midi précis.

— Dimanche 5 mai, un 2|3 mort sera joué à midi précis chez Prudent, à Croix contre Dupont de la Macquellerie.

— Rendage de la partie de 3 de 5 chez M. Louis Mathon, rue de la Balance contre Oscar Savary pour 31 francs paires de plaisir à 5 francs. On y verra dans cette partie le terrible borgne Mathon contre le redoutable bleu de Savary. Mise au parc à 5 heures.

— La société du Coq chantant établie chez Louis Verkamer a l'honneur d'informer les amateurs de coq qu'il jouera chez lui le dimanche 5 mai 1895 le rendage d'une belle partie contre Evarisse et Alouisse du Brun-Pain. Mise au parc à 6 heures précises.

— Dimanche 5 mai un beau 3 de 5 mort pour 50 fr. et paires de plaisir à 10 fr. la fre paire citée pour 25 fr., aura lieu au Clairon des souvenirs rue Pellart 48, contre plusieurs amateurs de l'école. Mise au parc à 5 h. 1|2 précises. Entrée 50 centimes seulement.

— Lundi 6 mai rendage au Clairon des Zouaves un beau 3 de 5 allez et retour à 50 francs, chez Son Vivant de la rue des Champs. *L'enjeu est de 50 fr. A l'attaque les deux sociétés* sont paires à paires. Entrée 50 centimes. Mise au parc à 6 heures très précises.

— Dimanche 5 mai, rendage de la partie contre Emile Delmar chez Féliciau Descamps, rue du Tilleul; un 2 de 3 pour 15 francs, paires de plaisir à 3 francs; on y battra des coqs de 5 à 6 livres. Mise au parc à cinq heures.

— Dimanche 5 mai, grande partie de coqs chez M. C. Desrousseaux à « l'Ours », rue Pellart, 2|3 mort pour 50 fr., paire de plaisir à 10 fr., entrée du parc au gagnant, contre la société les « Amis réunis » de Mouveaux, le mardi 7 mai. Mise au parc à 5 h. On y verra battre des coqs de grande valeur. Entrée 50 centimes.

— Une belle partie de coqs aura lieu le dimanche 5 mai chez un 3 de 5 mort pour 50 francs, paires de plaisir à 5 fr.; l'on battra 5 paires; prix 50 c. d'entrée; cette partie se jouera au Dragon Français, rue de l'Epeule n° 145, entrée du parc au gagnant, contre les Invincibles de Wasquehal.

— Lundi 6 mai, au même local, rendage du Bon Vivant, *3 de 5 pour 50 fr.* paires de plaisir à 5 fr. Mise au parc à 5 h. 1|2.

CROIX. — Aujourd'hui dimanche 5 mai, aura lieu une belle partie de coqs, chez Prudent Vanbeerge, contre Dupont. Un 2|3 mort pour 20 fr. On y battra quatre paires. Mise au parc à 11 heures précises.

— Lys. — Une grande partie de coqs, 5 paires mortes, sera jouée le dimanche 5 mai pour 100 fr. contre Pomponne, chez M. Branchart à Lys, Chemin des poussières. On commencera à 4 heures précises.

WATTRELOS. — Une intéressante partie de coqs sera jouée le dimanche 5 mai, à 4 heures, chez Henri Wachelens, cabaretier au Tonnelier. Cette partie est engagée contre Duvillers de Herseaux. La première paire est de 20 francs.

## TIR A L'ARC AU BUT

ROUBAIX. — Le sieur Prosper cabaretier au Lion d'or rue du Tilleul, informe les amateurs du jeu d'arc au but, qu'il se jouera, *aujourd'hui dimanche à 10 heures du matin pour 100* fr. entre Carlos Lambert (dit le roux) et Henri Duvillier de la société du Cuirassier de Mouscron. 40064

TOURCOING. — Grand tir à l'arc le dimanche 5 mai 1895. La partie est de 50 francs 100 points et 101, entre le Cuirassier de Mouscron et Carlos Lambert de Tourcoing. A l'estaminet du Lion d'Or, rue du Tilleul, Tourcoing.

ROUBAIX. — Estaminet de Ma Campagne, rue de Ma Campagne. — Le sieur Derume-Delhaye à l'honneur d'informer le public qu'il donnera un grand bal champêtre, le dimanche 5 mai, à 7 heures. Prix d'entrée: 50 centimes par personne.

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX

Imp ALFRED REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

## Annonces légales

Etude de Me POISSONNIER, notaire à Roubaix.

### RETRAITE D'ASSOCIÉ ET Modification de Société

*Aux termes d'un acte reçu* par Me Léon POISSONNIER, soussigné et son collègue notaires à Roubaix les dix-huit et vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-quinze portant la mention: « enregistré à Roubaix le vingt-sept avril 1895 f° 73, c° 10: reçu droit gradué huit cents francs, retraite d'associé douze cent cinquante francs, cession conditionnelle trois francs, décimes cinq cent treize francs vingt-cinq centimes. Total deux mille cinq cent soixante-six francs vingt-cinq centimes. » (Signé: PAQUET).

I

M. Auguste-Omer COCHETEUX, teinturier;

M. Albert-Modeste-Florimond DENIS, teinturier;

M. Emile-Charles BENOIST, teinturier;

Demeurant tous à Roubaix.

Et deux autres personnes dénommées audit acte;

Ont fait entre eux la convention suivante:

M. COCHETEUX déclare se retirer à partir du premier mai *mil huit cent quatre-vingt-quinze* de la société commerciale existant entre tous les susnommés, en nom collectif à l'égard de MM. COCHETEUX, DENIS et BENOIST et en commandite à l'égard des deux autres associés.

La raison et la signature sociales sont:

A. DENIS, BENOIST ET Cie

Le capital social précédemment de six cent mille francs est élevé à un million de francs.

L'apport de M. DENIS est porté à trois cent mille francs.

Celui de M. BENOIT à trois cent mille francs.

Celui de chacun des commanditaires à deux cent mille francs.

Chacun des associés devant verser en espèces le premier mai mil huit cent quatre-vingt quinze la somme formant la différence entre sa part sociale fixée par l'inventaire dudit jour et le montant total de son apport.

Par suite de l'augmentation de capital qui précède la convention concernant l'augmentation éventuelle dudit capital contenue en l'acte du neuf mai *mil huit cent* quatre-vingt-huit doit être dorénavant considérée comme nulle.

MM. DENIS et BENOIST ont seuls la signature sociale, et peuvent en faire usage dans les mêmes limites et de la même manière que précédemment.

Chacun des associés devra laisser dans la caisse sociale le quart de la part de bénéfices lui revenant révélée par l'inventaire annuel.

Hors ce cas tous les bénéfices et intérêts alloués aux associés leur seront acquis chaque année et ne seront en aucun cas rapportables à la masse sociale ni considérés comme faisant partie du fonds social.

En cas de décès de M. DENIS ou de M. BENOIST, la société continuera avec ses ayants droit, mais ces derniers n'auront ni gestion ni signature sociale.

En cas de décès successifs de MM. DENIS et BENOIST, la société sera dissoute.

En cas de décès des commanditaires ou de l'un d'eux leurs représentants devront continuer la société pour leur compte personnel.

Pour extrait dudit acte dont deux expéditions ont été déposées le trois mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, l'une au greffe du tribunal de commerce de Roubaix et l